



LES MESURES BARRIERES



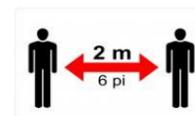
1 visiteur à la fois par patient

→ Port du masque **OBLIGATOIRE** et **PERMANENT** dans la chambre toute la durée de la visite

→ Hygiène des mains dès votre entrée en utilisant le distributeur de solution hydro-alcoolique à votre disposition et avant de quitter la chambre

→ Porte de la chambre ouverte durant la visite

→ Distanciation sociale de 2 mètres



La Direction